

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JUILLET 2022

Conseillers en exercice : **31**

Présents : **20** – Quorum : **11**

ALEX : Bruno DUMEIGNIL

LA BALME-DE-THUY : Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN : /

LES CLEFS : Sébastien BRIAND, Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ : Didier THEVENET

DINGY-SAINT-CLAIR : Catherine HAUETER, Patrick HERBIN

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

MANIGOD : Stéphane CHAUSSON

SAINT-JEAN-DE-SIXT : Danièle CARTERON

SERRAVAL : Vincent HUDRY-CLERGEON

THÔNES : Stéphane BESSON, Pierre BIBOLLET, Claude COLLOMB-PATTON, Amandine DUNAND, Chantal PASSET, Jean VULLIET

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Gérard FOURNIER-BIDOZ, Odile DELPECH-SINET

Pouvoirs : **10**

Laurence AUDETTE à Bruno DUMEIGNIL ; Benjamin DELOCHE à Claude COLLOMB-PATTON ; Didier LATHUILLE à Danièle CARTERON ; Isabelle LOUBET-GUELPA à Stéphane CHAUSSON ; Pascale MEROTTO à Didier THEVENET ; Franck PACCARD à Sébastien BRIAND ; André PERRILLAT-AMEDE à Jean-Michel DELOCHE ; Philippe ROISINE à Vincent HUDRY-CLERGEON ; Gaëlle VERJUS à Jean VULLIET ; Nelly VEYRAT-DUREBEX à Pierre BIBOLLET

Excusé : **1**

Alexandre HAMELIN

Secrétaire de séance : Chantal PASSET

N° 2022/072 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENTREE EST DE LA VILLE DE THONES

Rapporteur : Monsieur le Président

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment sa compétence « Aménagements » ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 28 juin 2022 ;

Considérant les engagements pris par la CCVT lors du montage du dossier de recalibrage du Nom, notamment la reconstruction des ouvrages démolis ;

Considérant les conditions de la reprise de ce dossier par le SILA ;

Considérant la sollicitation de la Commune de Thônes pour une aide financière de la CCVT pour l'aménagement global selon le plan de financement ci-après ;

La Commune de Thônes a récemment lancé un appel d'offres pour les travaux d'aménagement de la déviation Est. Ces travaux interviendront à l'issue des travaux de recalibrage du Nom gérés par le SILA à la suite de la CCVT, après le transfert de la compétence GEMAPI.

Le projet porte sur la création d'un itinéraire de déviation qui permettra d'apaiser le centre-ville, sur la construction de différents ouvrages permettant de maintenir les liaisons douces vers les différents secteurs de la commune et les sentiers de randonnée et sur la réorganisation du pôle multimodal dont les compétences sur ces deux derniers points sont portées par la CCVT.

La Commune de Thônes sollicite, conformément aux engagements initiaux, au titre de cet aménagement global, une aide financière selon le plan de financement ci-après :

Partenaires	Montant de la subvention attendu
Conseil Régional	789 060,00 €
Conseil Départemental	1 619 086,80 €
Communauté de Communes des Vallées de Thônes	491 540,20 €
Solde par autofinancement	2 609 607,70 €
TOTAL	5 509 294,70 €

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'octroi d'une subvention à la Commune de Thônes dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée Est ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget principal 2022 d'un montant de 491 540,20 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré aux lieux et date susdits

Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ



La secrétaire de séance
Chantal PASSET



Certifié exécutoire le 13/07/2022
Transmis en préfecture le 13/07/2022
Publié le 13/07/2022
Le Président
Gérard FOURNIER-BIDOZ

